

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION CULTURELLE TERRE DE LOUIS PASTEUR		Réunion du 28 mars 2019
Délibération n°2019-09	Rapporteur	M. René MOLIN

Présents : 10	Votants : 14
---------------	--------------

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

Séance présidée par: M. René MOLIN

Sont présents : M. AMIENS, Mme BARTHOULOT, Mme COSSART, M. DAVID, M.FICHERE, M. FRANCONY, M. GAGNOUX, Mme GALLOT, M. MOLIN, M. SCHWARTZ, Mme SIMON, Mme VUILLEMIN ;

Présents sans voix délibérative : M. ACCARY, M. AUBOYNEAU, Mme DELARBRE (pour M. CHANET), M. GALIBERT, Mme HUSSON, Mme LEROI, M. MAUBLANC, Mme MOREL, M. PERNETTE (pour Mme ALEXANDRE-BAILLY), M. RAICHVARG, M. SALZI, M. VIDAL ;

Sont excusés : Mme ALEXANDRE-BAILLY, Mme BOURGEOIS, M. BRUNIAUX, Mme CRETIN-MAITENAZ, Mme PELISSARD, M.PERNOT, Mme TORCK ;

Donnent pouvoir : Mme ALEXANDRE-BAILLY à Mme COSSART, M. BRUNIAUX à M. AMIENS, Mme CRETIN-MAITENAZ à M.DAVID, Mme PELISSARD à M. GAGNOUX, M. PERNOT à M. MOLIN ;

Le quorum fixé à 12 est atteint.

12. APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget primitif soumis au vote du Conseil d'administration a été élaboré afin d'assurer la gestion en année pleine des trois sites qui constituent l'établissement public à savoir les deux maisons Pasteur de Dole et d'Arbois, ainsi que l'Atelier Pasteur.

Les grands équilibres se réalisent à hauteur de 853 515,00€ pour la section de fonctionnement et de 67 529.00 € pour la section d'investissement.

S'agissant de la section de fonctionnement, les deux principaux chapitres de dépenses sont ceux afférent aux charges de personnel (012) et aux charges à caractère général (011).

Les charges de personnel ont été évaluées sur la base des effectifs en poste courant décembre, auxquels s'ajoute le recrutement éventuel d'un chercheur en thèse.

Outre quelques arrondis, la prévision s'établit à 390 800 € et intègre une provision de 35 000 € pour dépenses exceptionnelles.

La prévision relative aux charges à caractère général s'établit à 318 200 €. Elle est calibrée pour que l'E.P.C.C. soit en mesure de prendre en charge :

- les frais de fonctionnement des trois structures existantes sur une année pleine (petit entretien au sein des bâtiments, entretien du jardin d'Arbois, interventions diverses, fluides, assurances, ménage (35 000€), maintenance, fournitures).

Pour 2019, la ville de Dole ayant choisi de ne plus proposer ses services pour l'entretien de ces locaux, l'EPCC va devoir assumer les charges 2018 (soit environ 16 000€) + l'entretien confié à une société privée (soit 10 000€ / devis)

- la politique de communication sous diverses formes (Annonces, fêtes et cérémonies, Catalogues et impressions, traductions, etc. pour un volume global de 31 500 €),
- la politique d'animation scientifique et culturelle (dont 22 000 € pour les expositions temporaires, 6 800 € pour les intervenants spectacles) ;
- l'approvisionnement de la boutique pour 30 000 € ;
- les nombreux déplacements intersites, les interventions en extérieur pour l'Atelier (écoles, participations à diverses manifestations sur le Jura et le Doubs pour un volume global de 10 000€ – L'augmentation des interventions entraîne l'augmentation des frais inhérents). Il est aussi tenu compte de la préparation de Pasteur 2022.

A noter que la section de fonctionnement intègre également une ligne dite de « dépenses imprévues » de 35 000 €.

S'agissant de la section d'investissement, le budget prévoit de consacrer 67 529 € à la réalisation d'un projet d'Intelligence Artificielle à Dole (24 000€) et d'audio-guides à la maison natale (15 000€), à la mise en place de boucles magnétiques pour malentendants dans les musées (1000€) et à l'acquisition de mobilier de jardin à Arbois (parasols et bancs indispensables pour le bien-être des visiteurs lors des grosses chaleurs) et s'intégrant à l'esthétique du jardin (4000€).

Le reste des crédits d'investissement est ventilé afin de répondre à d'éventuels besoins en matériel (du type mobilier, matériel informatique et mise en place d'un système de vidéosurveillance de nuit connectée à une société spécialisée).

Concernant les recettes, l'équilibre du projet soumis à votre approbation repose sur :

- la reprise des résultats antérieurs (290 516,25€ en fonctionnement et 10 013,52€ en investissement) ;
- les produits des visites et des boutiques (200 000 €) ;
- la subvention de la région Bourgogne Franche-Comté, accordée pour le projet de d'Intelligence Artificielle(10.000 €).

Tout ceci repose également sur les contributions des membres. Celles-ci sont prévues au présent budget primitif 2019 comme suit et feront l'objet de conventions financières particulières :

- Conseil départemental : 120 000 €
- Ville de Dole : 120 000 €
- Ville d'Arbois : 20 000 €
- Grand Dole : 15 000 €
- Arbois Poligny Salins, Cœur du Jura : 20 000 €
- Académie des sciences : 50 000 €

Sont aussi prises en compte la reconduction de:

- la subvention de la région pour la fête de la science : 7 000€ en 2018
- la subvention de Jura Nord pour l'Atelier (sur projets): 3 700€

Le budget 2019 s'équilibre grâce à une reprise des résultats antérieurs mais le niveau des contributions et des produits des services (558 701 €) est inférieur aux charges de fonctionnement. L'équilibre est possible grâce aux excédents reportés et renforcés en 2018.

Si les réalisations se stabilisent à ce niveau les années prochaines, le budget pourrait s'équilibrer en profitant des réserves pendant 2 ans.

Les contributeurs doivent programmer dans les meilleurs délais des stratégies pour sécuriser le fonctionnement de l'établissement public.

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer sur le présent budget primitif et acter des contributions statutaires des différents membres.

DELIBERATION N° 2019-09 du 28 mars 2019

A l'unanimité le budget primitif de l'année 2019 est approuvé

Délibération n° 2019-09 du 28 mars 2019	Le Président René MOLIN
Certifiée exécutoire par transmission en Préfecture le :	et Publication/ Notification le :



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC - Etablissement Public Terre de Louis
Pasteur (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004570600013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE POLIGNY

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL EPLP (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc);

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	21
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	22
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	24

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus, ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-35 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Etablissement Public Terre de Louis Pasteur BUDGET PRINCIPAL EPLP	BP 2019
------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>):	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » voté formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	853 515,00	562 998,75
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 290 516,25
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		853 515,00	853 515,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	67 529,00	57 515,48
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 10 013,52
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		67 529,00	67 529,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		921 044,00	921 044,00
----------------------------	--	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	289 300,00	0,00	318 200,00	318 200,00	318 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	401 800,00	0,00	390 800,00	390 800,00	390 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		698 600,00	0,00	719 500,00	719 500,00	719 500,00
66	Charges financières	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles	21 000,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	55 167,14		35 000,00	35 000,00	35 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		775 267,14	0,00	806 000,00	806 000,00	806 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		25 515,00	25 515,00	25 515,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	23 000,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		23 000,00		47 515,00	47 515,00	47 515,00
TOTAL		798 267,14	0,00	853 515,00	853 515,00	853 515,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	853 515,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	3 001,75	3 001,75	3 001,75
70	Produits services, domaine et ventes div	187 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	355 000,00	0,00	355 700,00	355 700,00	355 700,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		542 000,00	0,00	558 701,75	558 701,75	558 701,75
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		542 000,00	0,00	558 701,75	558 701,75	558 701,75
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	4 500,00		4 297,00	4 297,00	4 297,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		4 500,00		4 297,00	4 297,00	4 297,00
TOTAL		546 500,00	0,00	562 998,75	562 998,75	562 998,75

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	290 516,25
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	853 515,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	43 218,00
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 500,00	0,00	55 232,00	55 232,00	55 232,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	34 500,00	0,00	60 232,00	60 232,00	60 232,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	34 500,00	0,00	63 232,00	63 232,00	63 232,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	4 500,00		4 297,00	4 297,00	4 297,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	4 500,00		4 297,00	4 297,00	4 297,00
	TOTAL	39 000,00	0,00	67 529,00	67 529,00	67 529,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	67 529,00
---	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	16 000,00	0,00	10 000,48	10 000,48	10 000,48
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	16 000,00	0,00	10 000,48	10 000,48	10 000,48
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	40 964,50	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	40 964,50	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	56 964,50	0,00	10 000,48	10 000,48	10 000,48

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + voté) €
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	0,00		25 515,00	25 515,00	25 515,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	23 000,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		23 000,00		47 515,00	47 515,00	47 515,00
TOTAL		79 964,50	0,00	57 515,48	57 515,48	57 515,48

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	10 013,52
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	67 529,00
---	------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	43 218,00
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	318 200,00		318 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	390 800,00		390 800,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 500,00		10 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	500,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles	51 000,00	0,00	51 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	22 000,00	22 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	35 000,00		35 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		25 515,00	25 515,00
Dépenses de fonctionnement – Total		806 000,00	47 515,00	853 515,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	853 515,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	4 297,00	4 297,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutr. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	55 232,00	0,00	55 232,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 000,00	0,00	5 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat* immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat* des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	3 000,00		3 000,00
Dépenses d'investissement – Total		63 232,00	4 297,00	67 529,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	67 529,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Aiténuations de charges	3 001,75		3 001,75
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	200 000,00		200 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	355 700,00		355 700,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	4 297,00	4 297,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	558 701,75	4 297,00	562 998,75

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	290 516,25
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	853 515,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	10 000,48	0,00	10 000,48
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		22 000,00	22 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		25 515,00	25 515,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	10 000,48	47 515,00	57 515,48

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	10 013,52
--	------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	67 529,00
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV.A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	269 300,00	318 200,00	318 200,00
60611	Eau et assainissement	800,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	5 400,00	5 400,00	5 400,00
60621	Combustibles	12 000,00	13 000,00	13 000,00
60622	Carburants	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60623	Alimentation	500,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	500,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	6 500,00	6 500,00
60636	Vêtements de travail	0,00	400,00	400,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6066	Autres matières et fournitures	25 000,00	30 000,00	30 000,00
6078	Autres marchandises	700,00	700,00	700,00
611	Contrats de prestations de services	6 800,00	10 800,00	10 800,00
6135	Locations mobilières	5 000,00	5 000,00	5 000,00
61521	Entretien terrains	5 900,00	8 000,00	8 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	6 300,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	6 300,00	6 300,00
61551	Entretien matériel roulant	500,00	500,00	500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	1 500,00	1 500,00
6158	Maintenance	8 400,00	12 200,00	12 200,00
6161	Multirisques	11 000,00	10 000,00	10 000,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	500,00	3 000,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	32 000,00	35 000,00	35 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 100,00	1 100,00	1 100,00
6228	Divers	2 800,00	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6233	Foires et expositions	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6241	Transports de biens	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	6 500,00	10 000,00	10 000,00
6257	Réceptions	500,00	1 500,00	1 500,00
6281	Frais d'affranchissement	500,00	500,00	500,00
6282	Frais de télécommunications	4 000,00	4 500,00	4 500,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 700,00	5 300,00	5 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	20 000,00	35 000,00	35 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	401 800,00	390 800,00	390 800,00
631	Impôts, taxes, versements (Admin. Impôts	38 000,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	300,00	300,00	300,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 500,00	4 500,00	4 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	36 000,00	36 000,00	36 000,00
64112	NB, SFT, indemnité résidence	1 000,00	1 000,00	1 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	6 500,00	6 500,00	6 500,00
64131	Rémunérations non tit.	159 000,00	179 000,00	179 000,00
64138	Autres indemnités non tit.	23 000,00	23 000,00	23 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	10 000,00	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	62 000,00	62 000,00	62 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	20 000,00	22 000,00	22 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 500,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	500,00	500,00	500,00
6476	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6488	Autres charges	35 000,00	35 000,00	35 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	27 500,00	10 500,00	10 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	0,00	2 000,00	2 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	7 500,00	7 500,00	7 500,00
65888	Autres	20 000,00	1 000,00	1 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		698 600,00	719 500,00	719 500,00
66	Charges financières (b)	500,00	500,00	500,00
6688	Autres	500,00	500,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	21 000,00	51 000,00	61 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	55 167,14	35 000,00	35 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		775 267,14	806 000,00	806 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	25 515,00	25 515,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	23 000,00	22 000,00	22 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	23 000,00	22 000,00	22 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		23 000,00	47 515,00	47 515,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		23 000,00	47 515,00	47 515,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		798 267,14	853 515,00	853 515,00

RESTES A REALISER N-1 (11)		0,00
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		853 515,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6615 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges.	0,00	3 001,75	3 001,75
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	3 001,75	3 001,75
70	Produits services, domaine et ventes div	187 000,00	200 000,00	200 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	120 000,00	128 000,00	128 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	19 000,00	26 000,00	26 000,00
7078	Autres marchandises	48 000,00	46 000,00	46 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	356 000,00	356 700,00	356 700,00
7473	Participat° Départements	120 000,00	120 000,00	120 000,00
7474B	Participat° Autres communes	140 000,00	140 000,00	140 000,00
7475B	Participat° Autres groupements	38 000,00	38 700,00	38 700,00
7478	Participat° Autres organismes.	57 000,00	57 000,00	57 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		542 000,00	558 701,75	558 701,75
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
778B	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		542 000,00	558 701,75	558 701,75
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	4 500,00	4 297,00	4 297,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul.	4 500,00	4 297,00	4 297,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 500,00	4 297,00	4 297,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		546 500,00	562 998,75	562 998,75

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	290 516,25
---	------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	853 515,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	3 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	3 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	26 500,00	55 232,00	55 232,00
2183	Matériel de bureau et informatique	23 000,00	30 000,00	30 000,00
2184	Mobilier	2 000,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 500,00	21 232,00	21 232,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des dépenses d'équipement		34 500,00	60 232,00	60 232,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses financières		0,00	3 000,00	3 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		34 500,00	63 232,00	63 232,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	4 500,00	4 297,00	4 297,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	4 500,00	4 297,00	4 297,00
13918	Autres subventions d'équipement	4 500,00	4 297,00	4 297,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		4 500,00	4 297,00	4 297,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		39 000,00	67 529,00	67 529,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	67 529,00
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porté uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrira en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	16 000,00	10 000,48	10 000,48
1312	Subv. transf. Régions	16 000,00	10 000,48	10 000,48
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		16 000,00	10 000,48	10 000,48
10	Dotations, fonds divers et réserves	40 964,50	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	40 964,50	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		40 964,50	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		56 964,50	10 000,48	10 000,48
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	25 515,00	25 515,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	23 000,00	22 000,00	22 000,00
28051	Concessions et droits similaires	12 000,00	10 500,00	10 500,00
28135	Installations générales, agencements, ...	3 000,00	1 512,00	1 512,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00	9 088,00	9 088,00
28184	Mobilier	500,00	400,00	400,00
28188	Autres immo. corporelles	500,00	500,00	500,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		23 000,00	47 515,00	47 515,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		23 000,00	47 515,00	47 515,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		79 964,50	57 515,48	57 515,48

		+
RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
		+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		10 013,52
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		67 529,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 031 = RI 031.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		7 297,00	7 297,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 297,00	7 297,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	4 297,00	4 297,00
020	Dépenses imprévues	3 000,00	3 000,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 297,00	0,00	0,00	7 297,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		47 515,00	III 47 515,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent ^o invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		47 515,00	47 515,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	10 500,00	10 500,00
28135	Installations générales, agencements, ...	1 512,00	1 512,00
28183	Matériel de bureau et informatique	9 088,00	9 088,00
28184	Mobilier	400,00	400,00
28188	Autres immo. corporelles	500,00	500,00
29...	Prov. pour dépréciat ^o immobilisations		
39...	Prov. dépréciat ^o des stocks et en-cours		
481...	Chargés à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect ^o de fonctionnement	25 515,00	25 515,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	47 515,00	0,00	10 013,52	0,00	57 528,52

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	7 297,00
Ressources propres disponibles	IV	57 528,52
Solde	V = IV – II (6)	50 231,52

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent,

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

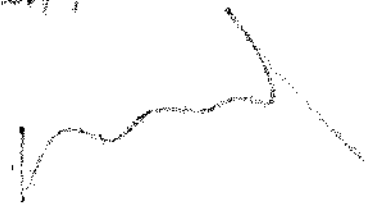
(6) Indiquer le signe algébrique.

Je soussigné ^{le} Pr^{es}ident Brunier

donne pouvoir à Bernard
Amiaux

pour le CA du jeudi 28/03
de l'EPCC

Alix le 27/03/2019





Je soussigné(e), *Jauvonne GRETIN-MAITENAZ*

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,

Déclare donner pouvoir à Mme / M. *Franck DAVID*

Membre du conseil du Conseil d'administration de l'EPCC

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur qui se déroulera le jeudi 28 mars 2019.

Fait à *Jorbieu*, le *27 mars 2019*

Signature et Cachet

J. Maitenas



Je soussigné(e), Hélène PELISSARD

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,

Déclare donner pouvoir à Mme / M. *CAGNON X*

Membre du conseil du Conseil d'administration de l'EPCC

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur qui se déroulera le jeudi 28 mars 2019.

Fait à Lons le Saunier, le 27 mars 2019

Signature et Cachet



Je soussigné(e), Mme ALEXANDRE-BAILLY Frédérique
Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,
Déclare donner pouvoir à Mme / M. COSSART Pascale
Membre du conseil du Conseil d'administration de l'EPCC

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur qui se
déroulera le jeudi 28 mars 2019.

Fait à Dijon , le 06/03/2019

Signature et Cachet

La rectrice,

Frédérique ALEXANDRE-BAILLY



Je soussigné, Clément Pernot

Administrateur de l'EPCC Terre de Louis Pasteur,

Déclare donner pouvoir à M. René Molin

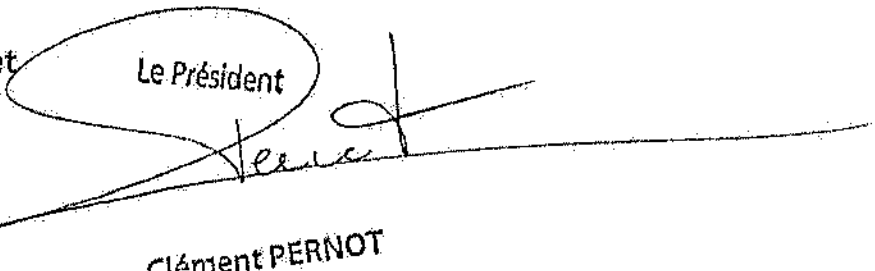
Membre du conseil du Conseil d'administration de l'EPCC

Pour le Conseil d'Administration de l'EPCC Terre de Louis Pasteur qui se déroulera le jeudi 28 mars 2019.

Fait à Lons-le-Saunier, le

Signature et Cachet

Le Président


Clément PERNOT

